

Tribune libre du mois de février 2021-01-21

Urbanisme à Rocbaron précisions :

Nous avons lu dans le Vivre à Rocbaron du mois de janvier 2021 avec intérêt les pages consacrées à l'habitat. Nous tenons à apporter les précisions suivantes concernant certains passages.

Il est affirmé :

1. « Lorsqu'on sait que les recours qui ont été diligentés par une opposition municipale focalisée sur la partie économique de ce projet global, » (ZAC 2) « on ne peut que regretter aujourd'hui des prises de position critiques en matière de logement social ».

Nous n'étions pas les seuls à contester ce projet car notamment l'Etat et des associations de défense de l'environnement ont également déposé des recours.

Nous rappelons encore que le syndicat de la Provence Verte et Verdon compétent en matière de schéma de cohérence territoriale (SCOT) était contre ce projet compte-tenu de sa dimension économique mais surtout commerciale. Le SCOT le signalait déjà en 2014 et celui voté en 2020 l'a confirmé.

Bien évidemment, nous sommes prêts à débattre avec la majorité actuelle sur le caractère « social » du projet de ZAC2.

2. « Là aussi, on dit un peu tout et n'importe quoi. Le volume de constructions neuves est constant, environ 30 permis par an ».

Un article paru dans « Var Matin » le samedi 16 Janvier 2021 porte à la connaissance du public la croissance démographique des communes de l'agglomération de la Provence Verte de 2008 à 2018.

Il indique pour Rocbaron :

Population 2008 : 3523 habitants, population 2018 : 5208 habitants soit 1 685 habitants supplémentaires.

La composition d'un logement sur Rocbaron est en moyenne de 2,3 habitants par logement : 30 logements x 10 années = 300 logements x 2,3 = 690 habitants et non pas 1685...

Cherchons l'erreur... !

Plus généralement, la question de notre obligation en matière d'habitat social est parfaitement connue depuis le 1^{er} janvier 2017 du fait du passage de la communauté de communes de Val d'Issole à celle de la communauté d'agglomération de la Provence Verte.

La politique de la majorité a été pendant 25 ans d'évacuer la question de l'habitat social de sa politique d'urbanisme.

Maintenant, elle se retrouve au pied du mur et ceci n'est pas dû aux agissements démocratiques de l'opposition mais à sa propre incurie de prévoir l'avenir.

Cantine scolaire : nous avons raison de vouloir construire un 2^{ème} groupe scolaire !

Les associations de parents d'élèves de Rocbaron ont publié une note de la direction Enfance Jeunesse Scolaire au sujet de la cantine scolaire qui stipule « A partir du 25 janvier 2021 afin de nous conformer aux directives gouvernementales nous obligeant à adapter le service de restauration, nous accueillons uniquement : les enfants dont les 2 parents travaillent, les enfants dont le seul parent travail (famille monoparentale) ».

Cette décision va à l'encontre du principe d'égalité d'accès au service public qui est retranscrit dans le code de l'éducation article L 131-13 « L'inscription à la cantine des écoles primaires, lorsque ce service existe, est un droit pour tous les enfants scolarisés. Il ne peut être établi aucune discrimination selon leur situation ou celle de leur famille. ».

De plus cette décision a été prise sans débat et vote du conseil municipal !

Si nous avions été écoutés, il y a maintenant plus de 5 ans... un 2^{ème} groupe scolaire aurait été construit et l'application du nouveau protocole aurait été possible sans restriction d'inscription ! Bravo !

Protégez-vous, Protégez les autres

Vos élus de l'opposition toujours vigilants

Contacts : grouperocbaronavecvous@orange.fr

Tel : 07 69 26 61 39